

Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax
Province de Québec
Canada

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tenue ce 8^{ième} jour du mois de décembre 2015, au lieu ordinaire des sessions, à 20 heures. Assemblée convoquée par avis spécial à tous les membres du conseil en remettant à chacun en main propre une vraie copie, à laquelle sont présents les conseillers: Manon Lambert, Sylvain Laganière, Normand Provencher, Serge Breton et Jean Goulet, conseillers et conseillères formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

Est également présente Mme Suzanne Savage, directrice générale/ secrétaire-trésorière.

1. Adoption du budget et du programme triennal des dépenses en immobilisations de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016.
2. Adoption du règlement no. 22-2015 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2016.
3. Période de questions.

136-12-15
Ordre du jour

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉ

137-12-15
Adoption
Budget 2016

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016, au montant de 1 005 720 \$ et le programme triennal des dépenses en immobilisations.

REVENUS:

Taxes générales	587 653 \$	
Compensation écoles primaires	5 000 \$	
Subvention Pacte Rural	22 400 \$	
Création d'emploi Canada	<u>1 300 \$</u>	616 353 \$

TRANSFERTS ENTENTE PARTAGE DE FRAIS

Subvention entretien réseau routier	215 664 \$	
Subvention déneigement MTQ	26 000 \$	
Matières résiduelles	<u>17 000 \$</u>	258 664 \$

AUTRES REVENUS

Enlèvement de la neige	4 000 \$	
Service de garde et camp de jour	19 000 \$	
Location d'espaces	4 603 \$	
Entente Éoliennes de l'Érable	81 600 \$	
Imposition de droits	15 500 \$	

Amendes et pénalités	2 000 \$	
Intérêts	<u>4 000 \$</u>	130 703 \$
	GRAND TOTAL:	<u>1 005 720 \$</u>

DÉPENSES:

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil	39 350 \$	
Cour municipale	3 000 \$	
Gestion financière et administrative	140 000 \$	
Greffe et élection	4 400 \$	
Évaluation	28 000 \$	
Autres	<u>8 000 \$</u>	222 750 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Service Sûreté du Québec	61 200 \$	
Quote-part MRC Service incendie	64 000 \$	
Services S.P.A.A.	<u>1 300 \$</u>	126 500 \$

TRANSPORT

Voirie municipale	206 700 \$	
Enlèvement de la neige	181 400 \$	
Éclairage des rues	9 500 \$	
Transport en commun	<u>9 200 \$</u>	406 800 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

Réseau de distribution de l'eau	14 800 \$	
Serv. Techniques vid. Fosses	2 200 \$	
Matières résiduelles	<u>63 500 \$</u>	80 500 \$

URBANISME ET ZONAGE

Services professionnels	20 700 \$	
Quote-part MRC dév. Econ.	<u>13 600 \$</u>	34 300 \$

LOISIRS ET CULTURE

Parc et terrain de jeux	24 650 \$	
Dons organismes loisirs	4 000 \$	
Contribution Éoliennes citoyens	20 600 \$	
Quote-part MRC Loisirs	<u>2 700 \$</u>	51 950 \$

ACTIVITÉS CULTURELLES

Entretien Espace Sophia	37 357 \$	
Projet Espace Sophia	27 000 \$	
Activités culturelles	<u>2 500 \$</u>	66 857 \$

FRAIS DE FINANCEMENT

Frais de banque	<u>1 000 \$</u>	1 000 \$
-----------------	-----------------	----------

IMMOBILISATIONS	<u>15 063 \$</u>	15 063 \$
-----------------	------------------	-----------

GRAND TOTAL		<u>1 005 720 \$</u>
-------------	--	---------------------

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS:

VOIRIE

2016:

Réfection ponceau rang 6	225 000 \$
Asphaltage d'une partie du rang 6	325 000 \$

AQUEDUC ET ÉGOUTS

2017:

Reconstruction complète des infrastructures	3 200 000 \$
Mise aux normes d'eau potable	1 000 000 \$
Traitement des eaux usées	1 100 000 \$

ADOPTÉ

138-12-15
Adoption
Règlement
No. 22-2015

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 22-2015 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2016.

ADOPTÉ

Période de
questions

Période de questions

Conformément aux dispositions de l'article 150, 1^{er} paragraphe du Code municipal du Québec, une période de questions suit:

139-12-15
Levée de
l'assemblée

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20 :10 heures.

ADOPTÉ

Marie-Claude Chouinard
Mairesse

Suzanne Savage directrice générale/
secrétaire-trésorière